



CHAMPION LDS FLUID

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878
Date d'émission: 14/08/2012 Date de révision: 19/03/2024 Remplace la version de: 11/12/2023 Version: 3.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : CHAMPION LDS FLUID
UFI : R8SQ-XNDK-8F0K-1YC5
Code du produit : 5090
Type de produit :
Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle, Utilisation par le consommateur
Spec. d'usage industriel/professionnel : utilisation non dispersive
Utilisation dans un système fermé
Fonction ou catégorie d'utilisation : Lubrifiants et additifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CHAMPION CHEMICALS N.V.
Georges Gilliotstraat, 52
2620 Hemiksem, Antwerpen
België
T 0032 (0)3 870 00 00, F 0032 (0)3 870 00 99
msds@wolfoil.com, <https://www.championlubes.com>

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 0032 (0)3 870 00 00

Pays/Région	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/24), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

CHAMPION LDS FLUID

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

Pays/Région	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Luxembourg	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120	+352 8002 5500	Numéro gratuit avec accès 24/24 et 7/7. Des experts répondent à toutes les questions urgentes sur des produits dangereux en français ou en allemand

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë (Inhalation:poussières,brouillard) Catégorie 4 H332

Danger par aspiration, catégorie 1 H304

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



Mention d'avertissement (CLP)

: Danger

Contient

: Gehydrogeneerde dimerisatieproducten van 1-deceen en reactieproducten van gehydrogeneerd 1-deceen; Hydrogenated dimerization products of 1-decene, 1-dodecene and 1-octene; 1-Dodecene dimer with 1-Decene, hydrogenated; Petroleum distillates, hydrotreated middle

Mentions de danger (CLP)

: H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H332 - Nocif par inhalation.

Conseils de prudence (CLP)

: P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P301+P310+P331 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions locales/régionales/nationales/internationales.

Phrases EUH

: EUH208 - Contient Méthacrylate de méthyle. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Ne contient pas des substances PBT/tPtB $\geq 0.1\%$ évaluées conformément à l'annexe XIII de REACH

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

CHAMPION LDS FLUID

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Gehydrogeneerde dimerisatieproducten van 1-deceen en reactieproducten van gehydrogeneerd 1-deceen	N° CE: 931-652-2	29.9	Acute Tox. 4 (par inhalation : poussières, brouillard), H332 (ATE=1.17 mg/l/4h) Asp. Tox. 1, H304
Hydrogenated dimerization products of 1-decene, 1-dodecene and 1-octene	N° CE: 700-308-1 N° REACH: 01-2119411393-49	27.9	Acute Tox. 4 (par inhalation : poussières, brouillard), H332 (ATE=1.4 mg/l/4h) Asp. Tox. 1, H304
1-Dodecene dimer with 1-Decene, hydrogenated	N° CAS: 151006-58-5 N° CE: 604-766-2 N° Index: 601-070-00-0	24.9	Acute Tox. 4 (par inhalation), H332 (ATE=1.5 mg/l/4h) Asp. Tox. 1, H304
Petroleum distillates, hydrotreated middle	N° CE: 265-148-2	9.99	Asp. Tox. 1, H304
Méthacrylate de méthyle	N° CAS: 80-62-6 N° CE: 201-297-1 N° Index: 607-035-00-6	0.29	Flam. Liq. 2, H225 STOT SE 3, H335 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317
2,2'-(C16-18 (evennumbered, C18 unsaturated) alkyl imino) diethanol	N° CAS: 1218787-32-6 N° CE: 620-540-6 N° REACH: 01-2119510877-33	0.24	Acute Tox. 4 (par voie orale), H302 (ATE=500 mg/kg de poids corporel) Skin Corr. 1C, H314 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410
naphtalène	N° CAS: 91-20-3 N° CE: 202-049-5 N° Index: 601-052-00-2	0.099	Carc. 2, H351 Acute Tox. 4 (par voie orale), H302 (ATE=500 mg/kg de poids corporel) Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Mesures de premiers secours pas nécessaires.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
Premiers soins après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Premiers soins après ingestion	: Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires. Nocif par inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Placer sous contrôle médical pendant au moins 48 heures.

CHAMPION LDS FLUID

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Brouillard d'eau. Mousse. Poudre. Produit chimique sec.
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir et recouvrir les grandes quantités répandues en les mélangeant à des solides granulés inertes.
Procédés de nettoyage : Détergent. Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant sable, sciure de bois, kieselguhr.
Autres informations : Les épandages peuvent être glissants. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.
Température de manipulation : < 40 °C
Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Température de stockage : ≤ 40 °C
Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

CHAMPION LDS FLUID

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Les emballages destinés au grand public doivent être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les enfants et d'une indication tactile de danger.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Méthacrylate de méthyle (80-62-6)	
UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL)	
Nom local	Methyl methacrylate
IOEL TWA	50 ppm @8h
IOEL STEL	100 ppm @15min
Référence réglementaire	COMMISSION DIRECTIVE 2009/161/EU
Autriche - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
MAK (OEL TWA)	208 mg/m³ @8h
	50 ppm @8h
MAK (OEL STEL)	416 mg/m³ @15min
	100 ppm @15min
Belgique - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Méthacrylate de méthyle # Methylmethacrylaat
OEL TWA	208 mg/m³ @8h
	50 ppm @8h
OEL STEL	416 mg/m³ @15min
	100 ppm @15min
Référence réglementaire	Koninklijk besluit/Arrêté royal 11/05/2021
Bulgarie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	50 ppm @8h
OEL STEL	100 ppm @15min
Croatie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
GVI (OEL TWA)	50 ppm @8h
KGVI (OEL STEL)	100 ppm @15min
République Tchèque - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
PEL (OEL TWA)	50 mg/m³ @8h
	12 ppm @8h
NPK-P (OEL C)	150 mg/m³ @15min
	36 ppm @15min
Danemark - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	102 mg/m³ @8h

CHAMPION LDS FLUID

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

Méthacrylate de méthyle (80-62-6)	
	25 ppm @8h
Estonie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	50 ppm @8h
OEL STEL	100 ppm @15min
Finlande - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
HTP (OEL TWA)	42 mg/m ³ @8h
	10 ppm @8h
HTP (OEL STEL)	210 mg/m ³ @15min
	50 ppm @15min
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
VME (OEL TWA)	205 mg/m ³ @8h
	50 ppm @8h
VLE (OEL C/STEL)	410 mg/m ³ @15min
	100 ppm @15min
Allemagne - Valeurs Limites d'exposition professionnelle (TRGS 900)	
AGW (OEL TWA)	210 mg/m ³ @8h
	50 ppm @8h
Grèce - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	50 ppm @8h
OEL STEL	100 ppm @15min
Hongrie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
AK (OEL TWA)	208 mg/m ³ @8h
Irlande - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	50 ppm @8h
OEL STEL	100 ppm @15min
Italie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	50 ppm @8h
OEL STEL	100 ppm @15min
Lettonie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	10 mg/m ³ @8h
Lituanie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
IPRV (OEL TWA)	208 mg/m ³ @8h
	50 ppm @8h
TPRV (OEL STEL)	416 mg/m ³ @15min
	100 ppm @15min
Pays-Bas - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
TGG-8u (OEL TWA)	205 mg/m ³
TGG-15min (OEL STEL)	410 mg/m ³

CHAMPION LDS FLUID

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

Méthacrylate de méthyle (80-62-6)	
Pologne - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NDS (OEL TWA)	100 mg/m ³ @8h
NDSP (OEL C)	300 mg/m ³ @15min
Portugal - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	50 ppm @8h
OEL STEL	100 ppm @15min
Roumanie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	205 mg/m ³ @8h
	50 ppm @8h
OEL STEL	410 mg/m ³ @15min
	100 ppm @15min
Slovaquie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NPHV (OEL TWA)	50 ppm @8h
NPHV (OEL STEL)	100 ppm @15min
Slovénie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	210 mg/m ³ @8h
	50 ppm @8h
OEL STEL	420 mg/m ³ @15min
	100 ppm @15min
Espagne - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
VLA-ED (OEL TWA)	50 ppm @8h
VLA-EC (OEL STEL)	100 ppm @15min
Suède - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NGV (OEL TWA)	210 mg/m ³ @8h
	50 ppm @8h
KTV (OEL STEL)	420 mg/m ³ @15min
	100 ppm @15min
Islande - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	50 ppm @8h
OEL STEL	100 ppm @15min
Norvège - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Grenseverdi (OEL TWA)	100 mg/m ³ @8h
	25 ppm @8h
Korttidsverdi (OEL STEL)	400 mg/m ³ @15min
	100 ppm @15min
naphtalène (91-20-3)	
UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL)	
IOEL TWA	50 mg/m ³

CHAMPION LDS FLUID

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

naphtalène (91-20-3)	
	10 ppm
Autriche - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
MAK (OEL TWA)	50 mg/m ³
	10 ppm
Belgique - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	53 mg/m ³
	10 ppm
OEL STEL	80 mg/m ³
	15 ppm
Bulgarie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	50 mg/m ³ 8h
OEL STEL	75 mg/m ³ 15 min.
Danemark - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	50 mg/m ³
	10 ppm
OEL STEL	100 mg/m ³
	20 ppm
Estonie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	50 mg/m ³
Finlande - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
HTP (OEL TWA)	5 mg/m ³
	1 ppm
HTP (OEL STEL)	10 mg/m ³
	2 ppm
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
VME (OEL TWA)	50 mg/m ³
	10 ppm
Allemagne - Valeurs Limites d'exposition professionnelle (TRGS 900)	
AGW (OEL TWA)	2 mg/m ³
	0.4 ppm
Hongrie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
AK (OEL TWA)	50 mg/m ³
Irlande - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	50 mg/m ³
	10 ppm
Italie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	50 mg/m ³
	10 ppm

CHAMPION LDS FLUID

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

naphtalène (91-20-3)	
Lettonie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	50 mg/m ³
	10 ppm
Pays-Bas - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
TGG-8u (OEL TWA)	50 mg/m ³
TGG-15min (OEL STEL)	80 mg/m ³
Pologne - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NDS (OEL TWA)	20 mg/m ³
NDSch (OEL STEL)	50 mg/m ³
Espagne - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
VLA-ED (OEL TWA)	50 mg/m ³
	10 ppm
VLA-EC (OEL STEL)	80 mg/m ³
	15 ppm
Suède - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NGV (OEL TWA)	50 mg/m ³
	10 ppm
KTV (OEL STEL)	80 mg/m ³
	15 ppm
Royaume Uni - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
WEL TWA (OEL TWA)	50 mg/m ³
Norvège - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Grenseverdi (OEL TWA)	50 mg/m ³
	10 ppm
Suisse - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
MAK (OEL TWA)	50 mg/m ³
	10 ppm
USA - ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
ACGIH OEL TWA	10 mg/m ³
ACGIH OEL STEL	15 fibres/cm ³

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Indications complémentaires

: Selon les données de ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m³ d'huile (brouillard d'huile) (8 heures de travail par jour) n'est pas néfaste.

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

CHAMPION LDS FLUID

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Lunettes de protection. Gants.

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des mains:

Permeation time: minimum >480min long term exposure; material / thickness [mm]: >0,35 mm. Caoutchouc nitrile (NBR) /

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: orange foncé.
Apparence	: Liquide huileux.
Odeur	: Caractéristique.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Pas disponible
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: Pas disponible
Inflammabilité	: Pas disponible
Propriétés comburantes	: Non applicable.
Limite inférieure d'explosion	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosion	: Pas disponible
Point d'éclair	: > 150 °C (ISO 2592)
Température d'auto-inflammation	: Pas disponible
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: Pas disponible
Viscosité, cinématique	: 18 mm²/s @40°C
Solubilité	: Produit peu soluble, restant en surface des eaux.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: 0.001 hPa @20°C
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: 820 kg/m³ @15°C (ASTM D1298)

CHAMPION LDS FLUID

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Pas disponible
Caractéristiques d'une particule	: Non applicable

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Limites d'explosivité : 0.6 – 6.5 vol %

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. acides. Bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Inhalation:poussières,brouillard: Nocif par inhalation.

CHAMPION LDS FLUID	
ETA CLP (poussières, brouillard)	1.814 mg/l/4h
Gehydrogeneerde dimerisatieproducten van 1-deceen en reactieproducten van gehydrogeneerd 1-deceen	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (OECD 423)
DL50 cutanée rat	> 2000 (OECD 402)
CL50 Inhalation - Rat	1.17 mg/l/4h
Hydrogenated dimerization products of 1-decene, 1-dodecene and 1-octene	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel (OECD 401)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 402)
CL50 Inhalation - Rat	1.4 mg/l/4h (OECD 403)

CHAMPION LDS FLUID

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

1-Dodecene dimer with 1-Decene, hydrogenated (151006-58-5)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (OECD 420)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
CL50 Inhalation - Rat	1.5 mg/l/4h
Méthacrylate de méthyle (80-62-6)	
DL50 orale rat	7900 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg (OECD 402)
CL50 Inhalation - Rat	29.8 mg/l/4h
naphtalène (91-20-3)	
DL50 orale rat	> 490 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2200 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	500 mg/m³ @8h
CL50 Inhalation - Rat (Vapeurs)	> 0.0004 mg/l/4h
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Peut déclencher une réaction allergique
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Méthacrylate de méthyle (80-62-6)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Hydrogenated dimerization products of 1-decene, 1-dodecene and 1-octene	
NOAEL (oral, rat, 28 days)	≥ 1000 mg/kg de poids corporel/jour (OECD 407)
NOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	≥ 2000 mg/kg de poids corporel/jour (OECD 411)
Danger par aspiration	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
CHAMPION LDS FLUID	
Viscosité, cinématique	18 mm²/s @40°C

11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

- Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé
- Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

CHAMPION LDS FLUID

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

Hydrogenated dimerization products of 1-decene, 1-dodecene and 1-octene	
CL50 - Poisson [1]	5003 mg/l
CL50 - Autres organismes aquatiques [1]	5056 mg/l (Americamysis bahi)
CE50 - Crustacés [1]	1000 mg/l (Selenastrum capricornutum)
NOEC chronique poisson	> 5003 mg/l (OECD 203)
1-Dodecene dimer with 1-Decene, hydrogenated (151006-58-5)	
CE50 - Crustacés [1]	151 mg/l (Daphnia magna)
CE50 72h - Algues [1]	> 1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
Méthacrylate de méthyle (80-62-6)	
CL50 - Poisson [1]	> 79 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
CE50 - Crustacés [1]	69 mg/l (Daphnia magna)
CE50 72h - Algues [1]	> 110 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
NOEC chronique poisson	9.4 mg/l @35d (Danio rerio)
NOEC chronique crustacé	37 mg/l @21d (Daphnia magna)
NOEC chronique algues	110 mg/l @72h (Pseudokirchneriella subcapitata)
2,2'-(C16-18 (evennumbered, C18 unsaturated) alkyl imino) diethanol (1218787-32-6)	
CL50 - Poisson [1]	0.1 mg/l (Brachydanio rerio)
CE50 - Crustacés [1]	0.043 mg/l (Daphnia magna)
CE50 72h - Algues [1]	0.0053 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
NOEC chronique algues	0.0156 mg/l @3DY (Pseudokirchneriella subcapitata)
naphtalène (91-20-3)	
CL50 - Poisson [1]	≈ 1.6 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
CE50 - Crustacés [1]	≈ 1.96 mg/l (Daphnia magna)
CE50 96h - Algues [1]	2.96 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
NOEC (chronique)	0.59 mg/l @125d - Daphnia duplex
NOEC chronique poisson	0.12 mg/l @40d (Oncorhynchus gorbuscha)
12.2. Persistance et dégradabilité	
CHAMPION LDS FLUID	
Persistance et dégradabilité	Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.
Gehydrogeneerde dimerisatieproducten van 1-deceen en reactieproducten van gehydrogeneerd 1-deceen	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Hydrogenated dimerization products of 1-decene, 1-dodecene and 1-octene	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
1-Dodecene dimer with 1-Decene, hydrogenated (151006-58-5)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Petroleum distillates, hydrotreated middle	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable

CHAMPION LDS FLUID

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

Méthacrylate de méthyle (80-62-6)	
Persistence et dégradabilité	Rapidement dégradable
Biodégradation	94 % (OECD 301C)
2,2'-(C16-18 (evennumbered, C18 unsaturated) alkyl imino) diethanol (1218787-32-6)	
Persistence et dégradabilité	Rapidement dégradable
DBO (% de DThO)	63 % DTO @28DY (OECD TG 301 D)
naphtalène (91-20-3)	
Persistence et dégradabilité	Intrinsèquement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Hydrogenated dimerization products of 1-decene, 1-dodecene and 1-octene	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	6.5
1-Dodecene dimer with 1-Decene, hydrogenated (151006-58-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	> 6.5
Méthacrylate de méthyle (80-62-6)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	1.38
2,2'-(C16-18 (evennumbered, C18 unsaturated) alkyl imino) diethanol (1218787-32-6)	
BCF - Poisson [1]	110.2 mg/kg
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	3.6

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Indications complémentaires : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé pour le transport

CHAMPION LDS FLUID

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (RID)	: Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: Non applicable
---	------------------

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: Non applicable
--	------------------

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: Non applicable
--	------------------

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN)	: Non applicable
---	------------------

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID)	: Non applicable
---	------------------

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	: Non applicable
Groupe d'emballage (ADN)	: Non applicable
Groupe d'emballage (RID)	: Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles
---------------------	--

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

Transport aérien

Aucune donnée disponible

Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

CHAMPION LDS FLUID

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

Dual-Use Regulation (428/2009)

Contains no substance subject to the COUNCIL REGULATION (EC) No 428/2009 of 5 May 2009 setting up a Community regime for the control of exports, transfer, brokering and transit of dual-use items.

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

15.1.2. Directives nationales

France

Maladies professionnelles	
Code	Description
RG 82	Conditions caused by methyl methacrylate

Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK) : WGK 2, Significativement dangereux pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1).
Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV) : Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Petroleum distillates, hydrotreated middle est listé
SZW-lijst van mutagene stoffen : Petroleum distillates, hydrotreated middle est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

Danemark

Réglementations nationales danoises : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

CHAMPION LDS FLUID

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Remplace la fiche	Modifié	
	Date de révision	Modifié	
1.1	UFI on SDS 1.1	Enlevé	
1.2	Destiné au grand public	Ajouté	
2.1	Destiné au grand public	Ajouté	
2.2	Conseils de prudence (CLP)	Modifié	
3	Composition/informations sur les composants	Modifié	
9.1	Couleur	Modifié	
9.1	Point d'éclair	Modifié	
9.1	Masse volumique	Modifié	
9.1	Viscosité, cinématique	Modifié	
9.1	Point d'ébullition	Enlevé	
9.1	Température d'auto-inflammation	Enlevé	
9.1	Limite supérieure d'explosivité (LSE)	Ajouté	
9.1	Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Ajouté	
11.1	ETA CLP (poussières, brouillard)	Modifié	

Autres informations

: Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 4 (par inhalation : poussières, brouillard)	Toxicité aiguë (Inhalation:poussières,brouillard) Catégorie 4
Acute Tox. 4 (par inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4
Acute Tox. 4 (par voie orale)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1

CHAMPION LDS FLUID

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Carc. 2	Cancérogénicité, catégorie 2
EUH208	Contient Méthacrylate de méthyle. Peut produire une réaction allergique.
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Corr. 1C	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1C
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3, Irritation des voies respiratoires

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit